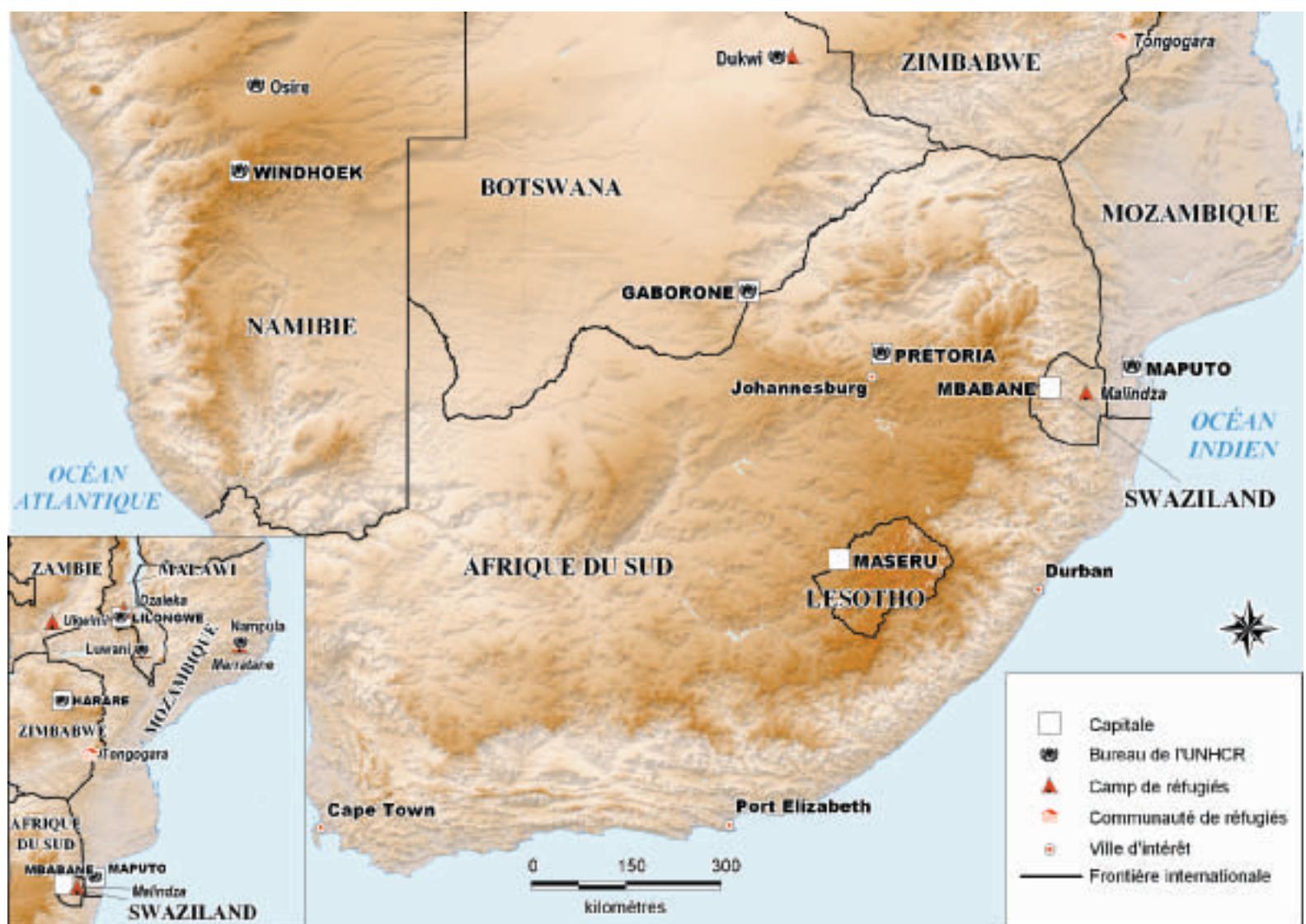


# Afrique du Sud



## Objectifs principaux

- Renforcer la capacité des partenaires gouvernementaux et de la société civile à offrir protection et assistance aux réfugiés.
- Promouvoir l'accès des réfugiés aux services disponibles sur place, afin de favoriser leur autosuffisance et de répondre aux besoins élémentaires des groupes les plus vulnérables.
- Encourager d'autres solutions durables au sort des réfugiés.
- Sensibiliser l'opinion au sort des réfugiés et accroître la visibilité de l'UNHCR.

## Chiffres prévisionnels

Population	Janv. 2005	Déc. 2005
Demandeurs d'asile	105 000	91 500
RDC (réfugiés)	12 000	9 000
Somalie (réfugiés)	7 000	6 000
Angola (réfugiés)	6 000	3 000
Autres réfugiés	5 000	4 500
<b>Total</b>	<b>135 000</b>	<b>114 000</b>

**Total des besoins : 4 038 695 dollars E.-U.**

## Contexte

### Faits nouveaux

En juin 2004, l'afflux incessant de nouveaux arrivants avait porté le nombre total des personnes relevant de la compétence de l'UNHCR à 117 500

(90 600 demandeurs d'asile et 26 900 réfugiés reconnus comme tels). Une nette augmentation des demandeurs en provenance de la République démocratique du Congo (RDC) et du Zimbabwe a été notée. La capacité de traitement du ministère des Affaires intérieures demeurant limitée, le volume des demandes d'asile en souffrance a atteint un niveau record. Cependant, le ministère a élaboré un plan ambitieux destiné à accroître son efficacité en renforçant ses ressources humaines et matérielles. Cette initiative, à laquelle l'UNHCR fournira un appui technique et financier, répond à bon nombre de préoccupations mises en avant par l'Organisation.

À la suite de la publication, en décembre 2003, du rapport final de l'étude de référence sur la situation des réfugiés, qui a mis en lumière de graves problèmes d'accès aux services sud-africains, l'UNHCR et ses partenaires ont redoublé d'efforts pour défendre la cause des réfugiés. Ces efforts ont produit des résultats positifs, puisque l'accès aux services locaux s'est amélioré. Ainsi, les réfugiés peuvent désormais bénéficier de soins et de traitements dans le cadre du programme public de lutte contre le VIH/SIDA. Le ministère de l'Éducation a reconnu qu'il était de sa responsabilité de veiller à ce que tous les enfants réfugiés soient scolarisés. La délivrance des pièces d'identité a été nettement accélérée et les demandeurs d'asile sont désormais autorisés à travailler et à étudier dès le dépôt de leur dossier.

En 2004, l'UNHCR a mis l'accent sur l'amélioration de l'assistance offerte par ses partenaires aux réfugiés les plus vulnérables. En encourageant la résolution des problèmes et l'orientation des réfugiés vers les services locaux compétents, l'Organisation a obtenu une amélioration substantielle des prestations fournies au sein du même cadre budgétaire.

À long terme, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) continuera à favoriser une coopération plus étroite entre l'UNHCR et l'Afrique du Sud, en vue de résoudre la situation de certaines populations réfugiées du continent africain.

## Contraintes

Le volume croissant des dossiers en souffrance a encore ralenti la procédure d'asile, si bien qu'il est de plus en plus difficile pour les réfugiés de se faire une place au sein de la société sud-africaine. Bien

que les procédures de délivrance des pièces d'identité aient été améliorées, beaucoup de réfugiés sont encore privés de tels documents, ce qui entrave la recherche d'un emploi légal. Ces difficultés sont encore aggravées par un taux de chômage élevé, des services sociaux lourdement grecés et une xénophobie largement répandue au sein de la population locale et des services gouvernementaux.

Malgré les récentes avancées enregistrées dans l'assistance sociale et matérielle prodiguée aux réfugiés, il subsiste un profond fossé entre les besoins pressants des réfugiés et des demandeurs d'asile vulnérables et l'absence de réponse des services locaux. Les contraintes budgétaires obligent l'UNHCR à appliquer des critères extrêmement sévères, afin que l'assistance ne soit dispensée qu'à ceux qui en ont le plus besoin. Par conséquent, de nombreux réfugiés vulnérables qui auraient par le passé eu droit à une assistance sont désormais privés de soutien. Ce problème est aggravé par l'impact croissant du VIH/SIDA sur les réfugiés et les demandeurs d'asile, qui grève encore plus la capacité de l'UNHCR et de ses partenaires à offrir une assistance adéquate.

## Stratégie

### Protection et solutions

Afin de soutenir le nouveau projet gouvernemental destiné à résorber les demandes d'asile en souffrance, l'UNHCR dispenserá une formation sur la protection aux nouvelles recrues des services chargés de l'immigration et des réfugiés, dont le nombre a été augmenté. L'Organisation fournira également un appui technique et matériel au ministère des Affaires intérieures, qui prévoit d'informatiser le recensement des demandeurs d'asile et des réfugiés et d'améliorer sa base de données, afin de disposer de données actualisées sur la population relevant de la compétence de l'UNHCR.

L'UNHCR continuera à aider ses partenaires non gouvernementaux à mener des activités de conseil juridique et de défense de la cause des réfugiés, notamment par des projets de renforcement de leurs capacités. Parallèlement, l'Organisation intensifiera sa campagne de sensibilisation du public intitulée « *Roll Back Xenophobia* » par le biais des médias et d'actions éducatives au sein des communautés locales.



Certains réfugiés, comme cette famille, bénéficient d'une assistance destinée à faciliter leur intégration dans le pays.  
UNHCR / L. Gubb

À la suite de la signature d'un accord tripartite concernant le rapatriement librement consenti des réfugiés angolais, l'UNHCR a lancé une campagne d'information destinée à faciliter le retour des réfugiés et des demandeurs d'asile angolais. La majeure partie des retours devraient se dérouler en 2005. De même, l'Organisation tâchera de conclure un accord tripartite avec le Rwanda. Lorsque les conditions s'avéreront suffisamment sûres, elle facilitera également le rapatriement librement consenti des individus originaires de divers autres pays. Enfin, elle traitera les dossiers des réfugiés répondant aux critères de réinstallation et appuiera leur candidature.

Dans toutes les îles de l'océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles), l'UNHCR continuera à promouvoir l'adhésion aux instruments internationaux relatifs aux réfugiés, la promulgation d'une législation nationale ainsi que l'instauration de procédures d'éligibilité, afin qu'une protection soit offerte aux demandeurs d'asile. En coopération avec le PNUD, l'UNHCR étudiera les perspectives d'intégration sur place des réfugiés en tant qu'alternative à la réinstallation.

## Assistance

L'UNHCR continuera à exhorter les services locaux, qu'ils dépendent de l'État ou de la société civile, à ouvrir leurs portes aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. Les besoins élémentaires des individus les plus vulnérables seront pris en charge par le biais d'ONG locales se conformant aux normes et aux

indicateurs établis par l'UNHCR. Les personnes présentant des besoins particuliers, ainsi que celles souffrant d'un handicap ou d'une maladie chronique ou en phase terminale, bénéficieront d'un programme d'assistance spécial jusqu'à leur prise en charge par les structures d'aide sociale existantes. De même, l'UNHCR appuiera des programmes de soins à domicile destinés aux personnes gravement malades du SIDA, jusqu'à ce qu'elles bénéficient des prestations locales. L'implication de réfugiés spécialement formés est importante, car elle permet de prodiguer des soins dans la langue des patients et dans le respect de leur culture.

Afin d'accroître l'autosuffisance des réfugiés et leurs perspectives d'intégration sur place, l'UNHCR proposera des cours d'anglais, des formations professionnelles ainsi que des offres de microcrédit.

## Effet escompté

Les activités mises en œuvre en 2005 auront pour but d'inciter la société sud-africaine (à la fois le Gouvernement et la société civile) à assumer une plus grande responsabilité concernant la protection et l'assistance offertes aux demandeurs d'asile et aux réfugiés. Parallèlement, l'UNHCR espère un nouveau recul de la xénophobie, qui atténuerait quelque peu les difficultés auxquelles sont confrontés les réfugiés installés en Afrique du Sud. Des solutions durables adaptées seront identifiées pour chaque réfugié et demandeur d'asile, qu'il s'agisse de rapatriement librement consenti, d'intégration sur place ou de

réinstallation (pour les candidats répondant aux critères requis). Pour l'UNHCR, une stratégie de retrait sera très difficile à mettre en œuvre dans un proche avenir, en raison de l'absence d'organisations autonomes aptes à prendre définitivement le relais des activités actuelles.

## Organisation et mise en œuvre

### Structure de gestion

Pour 2005, l'UNHCR dispose au total d'un effectif de 30 personnes : 10 fonctionnaires internationaux, dont deux administrateurs auxiliaires, et 20 collaborateurs nationaux.

Le bureau de Pretoria est directement responsable du programme mis en œuvre au Swaziland, appuie les délégations au Botswana et au Mozambique et fournit un appui administratif à quatre postes techniques régionaux.

### Coordination

L'UNHCR poursuivra sa coopération avec ses partenaires d'exécution gouvernementaux et non gouvernementaux en Afrique du Sud. La coopération est bien établie avec les bureaux du PNUD dans les îles de l'océan Indien. Des consultations formelles et informelles ont lieu en permanence avec les spécialistes de différents secteurs en poste en Afrique du Sud.

L'UNHCR participera activement au groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/SIDA. Bien que la coopération avec les autres institutions demeure limitée dans la pratique en raison de l'échelle relativement restreinte et de l'implantation rurale des programmes de développement financés par les Nations Unies, l'UNHCR continuera à participer activement aux délibérations relatives au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF), ainsi qu'à la rédaction du document d'Évaluation commune pour l'Afrique du Sud. L'Organisation continuera également à impliquer les institutions sud-africaines dans des efforts humanitaires plus vastes, car l'Afrique du Sud est en mesure de jouer un rôle influent et important sur la scène humanitaire internationale.

Bureau
Pretoria

Partners
----------

#### Partenaires

##### Organismes gouvernementaux

Ministère de l'Éducation  
Ministère de la Santé  
Ministère des Affaires intérieures  
Ministère des Affaires intérieures du Swaziland  
Ministère du Développement social

#### ONG

Bonne Espérance  
Caritas Swaziland  
Centre d'accueil des réfugiés du Cap  
Commission sud-africaine des droits de l'homme  
Community Agency for Social Enquiry  
Consortium national pour les affaires de réfugiés  
*Lawyers for Human Rights*  
*Mennonite Central Committee*  
*Planned Parenthood Association of South Africa*  
Service jésuite des réfugiés  
Université de Witwatersrand, antenne d'aide juridique  
Université du Cap, antenne d'aide juridique

#### Autres

Groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/SIDA  
OIM  
PNUD (Madagascar et Comores)

Afrique du Sud

Budget (dollars E.-U.)	
Activités et services	Programme annuel
Protection, suivi et coordination	497 330
Appui opérationnel (aux partenaires)	100 000
Transport / logistique	900 000
<b>Total des opérations</b>	<b>1 497 330</b>
Appui au programme	2 541 365
<b>Total</b>	<b>4 038 695</b>